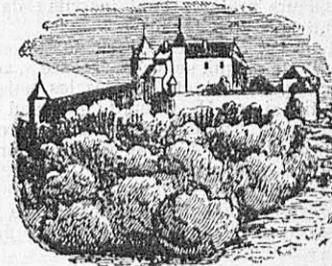




# LA GRUYÈRE



## Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi, jeudi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit: « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

### ABONNEMENTS

Suisse	1 an	Fr. 9.—
»	6 mois	» 4.50
Etranger	1 an	» 16.—
»	6 mois	» 8.—

payable d'avance.

Prix du numéro : 10 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 30 cent. en plus.

Téléph. Appart. : 197

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

Téléph. Bureau : 150

HORAIRE B.-R. : BULLE, arr. 8<sup>45</sup> 11<sup>47</sup> (d.j.f. 15<sup>52</sup>) 16<sup>10</sup> 20<sup>22</sup> (d.j.f. 22<sup>27</sup>) - BULLE, dép. 6<sup>00</sup> 9<sup>52</sup> (10<sup>00</sup>) 13<sup>08</sup> 18<sup>50</sup> (20<sup>50</sup>)

### ANNONCES

Canton de Fribourg	20 cts.
Suisse	» 25 »
Etranger	» 30 »
Annonces mortuaires et rétractations	30 »
Réclames	» 50 »

S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité (Cercle Catholique, 1<sup>er</sup> étage). ☉

## L'organisation paysanne.

Si, comme on l'a vu, les agriculteurs n'ont jamais formé, jusqu'à l'époque actuelle, une association pour la production ou la vente des denrées agricoles, et si, d'autre part, la corporation, telle qu'elle a existé au moyen-âge, ne leur offre pas devantage la solution qu'ils recherchent pour sortir de l'état d'infériorité dans lequel ils se trouvent vis-à-vis des forces économiques que sont les associations de travailleurs, de capitaux et de commerce, il ne reste pas moins qu'ils peuvent créer aussi l'association agricole.

La nécessité et l'importance de celle-ci ne sont plus aujourd'hui de l'ordre de ces choses qu'il faut démontrer : elles éclatent à tous les yeux. La crise que traverse actuellement l'agriculture n'a fait que mettre en relief d'une façon péremptoire l'urgence d'organiser la production et la vente des produits de la terre. Si l'on voit la cause de la crise agricole dans le fait que les paysans n'ont pas les moyens de lutter avantageusement contre les éléments qui font concurrence à l'agriculture et qui entraînent son rendement, il faut chercher le remède dans l'établissement d'une organisation qui soit en mesure d'assurer à l'agriculteur la vente de ses produits à des prix rémunérateurs en même temps qu'elle lui fournirait, ou mieux lui apprendrait à connaître et à employer les moyens propres à assurer une production qui puisse rivaliser, par la qualité surtout, avec les produits des marchés étrangers. C'est évidemment ce que recherchent les divers groupements paysans actuels, mais avec des chances de succès encore aléatoires.

Quoi qu'il en soit, l'association paysanne est nécessaire chez nous aussi bien qu'ailleurs. En Suisse romande, dans le canton de Fribourg en particulier, elle vient déjà tardivement. Notre peuple, même dans ses classes moyennes, suit de loin, de trop loin l'évolution économique. Il est d'ailleurs en retard dans bien d'autres branches de l'activité humaine. Il vient seulement d'être mis en possession de la vraie souveraineté par la faculté qui lui a été donnée, peut-être à regret, d'exercer le référendum. Il ne connaît pas encore le rôle que l'industrie joue comme facteur de la prospérité générale. Dans les sphères gouvernementales, on ne tient d'ailleurs pas à ce qu'il en salue l'importance et l'utilité ; on y tient l'industrie en suspicion : son introduction chez nous pouvant avoir de si graves conséquences politiques... Et pourtant le paysan ne saura jamais combien le développement de l'industrie est susceptible d'améliorer sa condition, tant l'interdépendance des activités économiques est grande et indéniable.

D'autres obstacles viennent aussi entraver l'organisation rationnelle et efficace des paysans.

Il y a d'abord la difficulté de constituer un capital assez grand pour asseoir l'association sur des bases financières solides et permettant des opérations sur grande échelle. Car il est facile de jeter l'injunctive aux barons quels qu'ils soient, on peut même les éliminer de l'organisation paysanne (pourvu qu'ils ne soient pas remplacés !), mais on ne peut en tout cas pas éliminer le capital. D'aucuns ont dû le constater ! Mais, de ce côté, il y a un remède, bien que les sacrifices qu'on devrait demander aux agriculteurs soient assez difficiles à obtenir.

D'ailleurs, l'Etat serait certainement disposé à faire des avances à une organisation paysanne bien comprise et bien établie.

Un second obstacle provient du défaut de clientèle. Pour y remédier, il faudrait une association assez puissante et assez vaste pour faire la concurrence forcée sur les

grands marchés européens et étrangers. Ici entrent en cause la bienfaisance des produits, les facilités de transport, le régime des droits douaniers et de protection, le change avec ses fluctuations, la valeur de production, la puissance de la concurrence étrangère, et nombre d'autres facteurs qui sont eux-mêmes l'objet de ce qu'on appelle communément la « question sociale ».

Une troisième difficulté réside dans le manque d'éducation économique des paysans. Si, d'une façon générale, l'agriculteur isolé, pris individuellement, sait assez bien, parfois fort bien commercer ses produits, c'est grâce au concours du commerçant qui les lui achète, et dont l'habileté professionnelle saura tirer profit du marchandage.

Mais que deviendrait le paysan sans le commerçant ? Or l'association agricole doit commercer et, pour ce faire, elle a besoin d'hommes experts en la matière, j'entends d'hommes qui soient à même de lui procurer le succès. C'est là que la corporation — si l'on affubule de ce nom l'association agricole — trouve un autre écueil. En effet, elle peut tendre, indirectement, et même presque inconsciemment, à reconstituer les mêmes formes qu'elles se proposent d'éliminer, à savoir l'organisation patronale avec le simple producteur qui ne connaît rien à la marche de l'entreprise qu'il fait vivre.

Tous ces obstacles ne sont pas insurmontables, mais pour pallier ces difficultés il faut étudier d'une manière très approfondie le régime qu'on veut établir et il faut non seulement organiser l'association techniquement, mais surtout pour beaucoup de soins à l'éducation corporative des associés.

On connaît les grandes difficultés que certaines associations ont rencontrées chez nous. Les paysans fribourgeois font-ils tous partie de l'assurance mutuelle contre la grêle, contre les accidents agricoles ? Y a-t-il dans tout le canton des cercles d'assurance du bétail ? Et quels efforts n'ont pas dû faire les fédérations existantes pour amener les paysans à saisir l'utilité et l'importance de la solidarité, de l'union pour la défense de leurs propres intérêts ? Puisse la crise actuelle qui sévit pour l'agriculture dessiller les yeux de ceux qui n'ont pas vu ou qui ne voient pas l'urgence de l'organisation agricole ! Comme je l'ai dit plus haut, nous sommes déjà en retard dans cette voie nouvelle. D'autres classes de la société ont renouveau, depuis longtemps, tous leurs moyens de défense sociale ; elles les ont modernisés en s'inspirant de tout ce que les sciences politique, économique et sociale ont produit durant ces dernières décades.

On m'objectera peut-être que l'association paysanne existe déjà, à preuve les fédérations. Oui, il en existe, mais répondent-elles aux devoirs et à la mentalité des travailleurs de la terre ? Elles sont en tous cas susceptibles d'être améliorées, voire réformées. Elles existent, mais dans un cadre qui n'est pas suffisant. Elles sont quelque peu, sinon très patronales. Elles sont tombées dans l'écueil que j'ai indiqué plus haut. Ce qu'il nous faut, c'est l'association plus démocratique, même en matière économique, où le profit réalisé ne servira pas à l'enrichissement de quelques-uns, mais soit réparti entre les groupements ou sections de la grande association, pour autant qu'ils auront participé financièrement à l'entreprise commune. Jean-Louis.

### Chambres fédérales.

Le 21 juin, au National, M. Schmid. (rad. Zurich) interpelle le Conseil fédéral sur les procédés dont usent les autorités italiennes à l'égard de nos ressortissants domiciliés dans ce pays. Le Conseil fédéral a-t-il fait les démarches énergiques que justifient les récents événements et quelles autres mesures envisage-t-il encore. Par la même occasion, M. Schmid soulève la question de savoir quelles démarches pourraient être fai-

tes pour faciliter l'emploi de Suisses dans les pays qui sont particulièrement importants pour le développement de leurs connaissances professionnelles et linguistiques.

M. Motta expose l'état de la situation et il semble que les données du problème soient moins sombres qu'on ne le crût d'abord. Il y a à près de 20.000 Suisses en Italie, tandis que notre pays héberge près de 135.000 Italiens. Aussi, le gouvernement suisse est-il particulièrement bien placé pour rappeler Rome au sens des réalités. Le chef des affaires politiques fédérales relève d'ailleurs le fait que M. Mussolini s'est toujours montré d'une parfaite correction vis-à-vis de la Suisse. Il catégorise la situation des Suisses en Italie comme suit :

1. Ceux qui sont nés dans le pays ou y résident depuis un grand nombre d'années. Ceux-là n'ont jamais éprouvé de difficultés.
2. Ceux qui sont au bénéfice d'une autorisation de travail définitive.
3. Ceux qui sont en possession d'une autorisation limitée à six mois ou, plus généralement, à un an.
4. Ceux qui, entrés en Italie ces dernières années, ne jouissent pas de l'autorisation de travailler, mais qui, à la suite de circonstances spéciales, ont trouvé des engagements ou des occupations.

Ce sont surtout les éléments de la catégorie 4 qui sont visés par les nouvelles dispositions légales italiennes. Le gouvernement suisse a d'ailleurs été informé qu'étant donné le chômage qui règne en Italie, les visas d'entrée pour entreprise de travail ne peuvent être accordés par les Consuls qu'avec l'autorisation de Rome. Le Conseil fédéral qui a à s'occuper d'une quinzaine de cas de Suisses se trouvant visés, n'a pas manqué de faire ressortir que bien des éléments italiens entrent en Suisse d'une façon illécite et y sont tolérés quand même. Il suit d'ailleurs les événements de près et ne manquera point d'intervenir chaque fois qu'il sera indiqué de le faire.

Une somme de 2,5 millions de francs est ensuite votée en faveur des sinistrés des Grisons et du Tessin. Des subsides ont encore été accordés pour la régularisation du Rhin et de l'Aa d'Engelberg.

Nos mandataires s'attellent ensuite à une pièce de résistance : la nouvelle loi d'expropriation. Le législateur prévoit la simplification des formalités, l'uniformité plus grande de la taxation et la défense des droits et intérêts de l'exproprié comme les conditions dans lesquelles l'expropriation peut avoir lieu. Plusieurs députés prennent la parole et reconnaissent la haute valeur de la nouvelle loi, dont le besoin se faisait depuis longtemps sentir. Le Conseil décide l'entrée en matière.

Le 22 juin, sur la proposition de M. Burgi, (agric., Schwytz), le Conseil fédéral accepte de revoir la question de la réduction du tarif pour le transport du bétail. Il fait remarquer toutefois qu'il sera assez difficile de donner entière satisfaction à l'interpellateur, étant donné que des réductions ont été faites déjà à plusieurs reprises dans ce sens.

Le subside de fr. 505.000 en faveur de la création d'un réservoir à benzine pour l'aviation militaire, à Kehrsatz, est accordé à une majorité évidente contre les voix socialistes. Les comptes de la régie des alcools sont approuvés. Ils bouclent par un bénéfice de fr. 7.306.041,54 dont 6.217.744 sont versés aux cantons et le reste selon les dispositions légales.

Les Etats continuent la discussion sur la gestion du Département de l'économie publique. M. Ochsner, Schwytz, voudrait que l'on se montrât plus large dans l'application de la loi sur les fabriques, à quoi M. Schulthess répond que la semaine de 48 heures doit rester la règle. On parle encore des assurances sociales qui avancent lentement, mais sûrement. Le chef du département déclare également qu'il sera répondu aux différents points de la Motion Staehli concer-

nant les mesures à prendre pour enrayer la crise agricole à la prochaine session, qui commencera le 17 septembre. Le Conseil fédéral déposera alors son projet.

Le député tessinois Bertoni demande ensuite une série de mesures de faveurs pour son canton, spécialement dans le domaine culturel et scolaire.

Le 22 juin, le Conseil décide la création d'une légation permanente en Turquie. Le titulaire en sera M. Henri Martin, qui dirige actuellement la mission temporaire à la satisfaction générale. Il adhère à la formule présentée par le National relative à la prime de mouture et adopte rapidement les crédits sollicités en vue de l'achat de matériel de guerre et d'équipement. La séance est levée.

## Petite Revue.

### ÉTRANGER

#### L'attitude de la Petite-Entente.

Le Congrès de Bucarest a produit les résultats que l'on attendait. Les trois nations alliées ont pris la décision formelle de s'opposer avec la dernière énergie, et avec tous les moyens appropriés et opportuns, à toute tentative de changement du *statu quo* territorial établi par le traité de Trianon.

On sait à quoi s'en tenir et vouloir affronter par des provocations belliqueuses trois nations aussi fortes que le sont actuellement la Yougoslavie, la Roumanie et la Tchécoslovaquie serait conduire directement à la guerre. L'avertissement sera entendu, espérons-le, en Hongrie, voire même en Italie. Il est d'ailleurs bien permis de douter de la justesse de la thèse italienne quant à la révision des traités, alors qu'elle-même bénéficie de la situation et surtout qu'elle entretient les meilleures relations avec la Roumanie et la Tchécoslovaquie.

Quant au différend italo-serbe, on a tout lieu de croire qu'il s'apaisera dans un avenir très rapproché, par la ratification des accords de Nettuno. On aurait d'ailleurs pu se rendre compte à Rome des efforts louables que fait le gouvernement serbe pour arriver à l'entente, en face de l'opposition formidable qui se dresse contre lui dans diverses régions du pays.

### En Allemagne.

M. le député Müller, de Franconie, qui avait été appelé à former le nouveau cabinet du Reich, a exposé au maréchal-président Hindenburg l'impossibilité dans laquelle il se trouve d'arriver à une entente pour la formation d'une majorité basée sur la grande coalition. L'attitude intransigente des populistes est la cause de cet échec. Le leader socialiste a été autorisé à poursuivre ses travaux en vue de la formation de la petite coalition : Centre-démocrates et sociaux-démocrates. Cette combinaison paraît fort précaire. Une crise grave pourrait bien survenir. Elle sera le fait de l'intransigence populiste qui assume une lourde responsabilité devant le pays !

### SUISSE

#### Un jubilé dans la presse.

On a fêté hier, à Lausanne, le 70<sup>me</sup> anniversaire de la naissance de M. Félix Bonjour, rédacteur en chef de la REVUE de LAUSANNE. Il y aura 50 ans en automne que le vétéran a pris la direction de ce journal.

#### L'Ecole et la paix.

Les 28, 29, 30 juin ainsi que le 1<sup>er</sup> juillet, les instituteurs romands tiendront leur congrès à Porrentruy. Des expositions scolaires ont été aménagées, des excursions auront lieu, des productions musicales et chorales réjouiront les convives. Mais, le principal de la session sera la discussion sur deux conférences intéressantes présentées par M. J. Laurent, sur l'« Ecole, la famille et les pouvoirs publics », l'autre, par M. le Dr O. Bessire, sur l'« Ecole et la paix ».

Plusieurs orateurs sont inscrits ; ils prendront part aux débats.

L'un est M. Victor Basch, maître en Sorbonne, mais qui, selon la « Suisse », accorde son appui virulent à toutes les causes révolutionnaires. M. Chuard, le grand traditionaliste vaudois, prendra la parole au nom du Conseil fédéral. Nous pensons que sa tâche ne sera pas aisée.

On sait la thèse que les instituteurs de Genève ont défendue à l'occasion de la discussion sur l'épineux sujet de la paix et de l'existence de l'armée suisse.

Il est triste de constater que chez les « forgerons » de l'avenir national, on puisse tomber si bas, et nous nous étonnons que de telles manœuvres soient tolérées chez les éducateurs de notre jeunesse. La liberté a cependant des limites, surtout quand elle constitue un danger public.

Que l'on poursuive la limitation des armements et la mise hors la loi de la guerre, c'est entendu, mais que l'on en vienne à proposer la suppression pure et simple des milices suisses, dont le but ne peut être que la légitime défense de notre sol, est une abomination, disons-le carrément. Va-lait-il la peine que nos ancêtres consentissent tant de sacrifices pour nous assurer l'indépendance si la génération actuelle en vient à renoncer à son devoir et à laisser sans défense, devant la gueule de l'ambition, la fièvre patrie que forgèrent de leur sang les braves et valeureux anciens Suisses ? Ne savons-nous plus dire la sublime parole de ceux qui décidèrent Morgarten : « Mieux vaut mourir que d'être esclaves ! »

Nous conservons l'espoir que l'ensemble des pédagogues romands sauront et voudront être plus fiers que cette poignée de maîtres efféminés qui ne seront plus en état de défendre leurs foyers. Il existe encore des Suisses, en Suisse ! P. S.

**Il faut assurer la**

**prospérité agricole.**

C'est l'opinion de notre confrère *Le Temps*, qui rend justice aux agriculteurs dans les termes suivants :

Il faut que le paysan gagne largement sa vie, pour qu'il reste à la terre ; il faut que la terre enrichisse son homme autant que l'industrie, le commerce ou les fonctions publiques enrichissent les leurs. Si on ne trouve pas, à demeurer aux champs, un profit égal à celui qu'on trouve à la ville, les champs se videront. Et l'on aura beau offrir au paysan l'électricité, le cinéma rural et la T. S. F. à domicile, les paysans iront vers des métiers urbains plus rémunérateurs. Que le cultivateur, au contraire, puisse mettre de l'argent de côté, et il saura bien, et beaucoup mieux que toutes les administrations de l'Etat, améliorer sa situation, perfectionner ses cultures, se bâtir une maison confortable, se donner les distractions qui lui plaisent, se procurer un bon outillage mécanique et même l'auto qui le fera tout voisin de la ville. C'est ce qu'il faut d'ailleurs partout où il a pu réaliser des bénéfices appréciables. Et ce cultivateur-là ne songe pas à s'en aller. Il enfonce plus profondément dans la terre les fondations de ses granges, de ses étables et de son logis, et les racines de son cœur.

**Aux Chemins de fer fédéraux.**

*Heureuse innovation pour le tourisme.* —

Les voyages d'agrément sont, de nos jours, « à la mode ». C'est dire que, beaucoup plus qu'autrefois, le besoin se fait sentir d'aller contempler sur place ce que l'image ou la conversation nous avaient révélé. Tous les moyens de locomotion sont utilisés pour cela ! Voitures de chemin de fer, bateaux à vapeur, autocars se remplissent de gais voyageurs, venus d'un peu partout pour visiter les régions classiquement belles de notre pays. En revanche, combien d'excursions sont restées sous forme de projet pour le simple motif que combiner un plan de voyage et en établir les frais présentent certaines difficultés à qui n'est pas compétent. Or, les Chemins de fer fédéraux ont trouvé le moyen de remédier à cet état de chose, innovation propre à transformer en un vrai plaisir les préparatifs d'un voyage. En effet, tirés à 110.000 exemplaires, des « prospectus des villes », ainsi désignés parce qu'il en existe pour chacun des grands centres peuplés du pays ont été édités, en collaboration avec les nombreuses entreprises privées de transport et l'Administration des Postes, par le Service de Publicité des Chemins de fer fédéraux. Les projets d'excursions y sont présentés, dont plusieurs richement illustrés sont certainement de nature à faciliter et à développer grandement le tourisme suisse. Le plus grand soin a été voué à toutes les données relatives aux billets aller et retour ; il en est de même de celles concernant les billets circulaires et du dimanche, délivrés au guichet de toutes les gares et stations suisses, et les titres de transport pour les voyages en société et des écoles. Ces nouvelles brochures, qui auront sûrement un grand succès, peuvent être considérées comme une source d'informations indispensables aux associations, cercles, clubs, grandes entreprises, écoles, ainsi qu'à tous les milieux de la population ayant plaisir à parcourir notre belle patrie. — Les prospectus des villes peuvent être obtenus, pour autant que les approvisionnements le permettent, aux gares de Lausan-

ne, Genève, Montreux, Berne, Bâle, St-Gall, Lucerne, Winterthour et Zurich et à celles des environs, ainsi qu'aux bureaux de renseignements de ces localités.

**Nouvelles brèves.**

**Nouvelles politiques et diverses.**

Le projet de loi monétaire a été déposé à la Chambre et publié samedi soir. Il comprend 13 articles fixant les conditions dans lesquelles la loi du 5 août 1914 est abrogée et le cours forcé des billets de banque aboli. Le franc, unité monétaire française, est constitué par 65,5 milligrammes d'or au titre de 900 millièmes d'or fin, ce qui correspond à une parité de la livre de 124,21, du dollar de 25,52, et du franc suisse, qui représente exactement le coefficient de revalorisation.

La Banque de France est amplement pourvue d'or. Un nouvel arrivage vient d'avoir lieu. Il s'agit de 251 barils d'or d'une valeur d'environ 14 millions de dollars, transportés par le paquebot FRANCE.

La commission des finances de la Chambre a adopté à minuit 30, dimanche, le projet de loi monétaire présenté par le gouvernement par 32 voix contre 1 et 9 abstentions.

— Le drame polaire de l'ITALIA n'en est pas encore à son dénouement. Le groupe NOBILE est maintenant amplement ravitaillé. Les hydravions italiens et l'avion suédois JUNKER ont encore survolé le camp de NOBILE presque à raz du sol, déposant des armes, des accumulateurs, des vivres, etc... Une place d'atterrissage va être aménagée.

Il s'agit maintenant de s'occuper des autres groupes comme aussi de l'expédition de secours GUILBAUD-AMUNDSEN, dont on n'a plus aucune nouvelle et au sujet de laquelle on ressent les plus graves appréhensions. Les recherches entreprises jusqu'ici par de nombreux appareils n'ont donné aucun résultat.

— 30.000 personnes ont assisté aux funérailles des victimes du drame parlementaire serbe, à Agram.

— Des incidents sanglants ont éclaté à Salonique entre les forces de police et les grévistes. On dit que sept personnes auraient été tuées au cours des rencontres qui ont eu lieu.

— On annonce que la Banque de France va procéder à la frappe, pour une valeur de trois milliards de pièces de 5 et de 10 francs en argent, qui seront mises en circulation pour remplacer les coupures correspondantes existant actuellement.

— Le député communiste français Marcel Cachin, ayant purgé sa peine, a été libéré de la prison de la Santé vendredi soir. Aucun incident ne s'est produit.

— M. Mussolini a prononcé un grand discours à l'ouverture de l'Assemblée des industriels fascistes. Il a prononcé l'éloge du système corporatif.

**Malheurs et accidents.**

Dans un village polonais, un incendie éclata à l'aube. Malgré l'intervention des pompiers, la famille de l'aubergiste, composée de sept personnes et une domestique a péri dans les flammes.

— Une veuve de St-Margrethen, qui avait été grièvement brûlée samedi dernier, lors de l'explosion d'un litre de pétrole avec lequel elle allumait du feu, est décédée. Elle laisse dix enfants, dont plusieurs encore en bas âge.

— Le petit Wälti, 3 ans, de Granges, est tombé dans une seille d'eau bouillante et a été si grièvement brûlé qu'il a succombé à l'hôpital de Soleure où il avait dû être transporté.

**Crimes et délits.**

A Founex, la femme d'un brave vigneron, âgée comme son mari de 70 ans, s'est rendue à la cave et s'est imbibée le corps de pétrole puis a mis le feu à ses habits. Elle a succombé le lendemain matin à ses blessures. La malheureuse était souffrante depuis quelque temps.

— A Provence, Vaud, on a trouvé dans une citerne le corps du buraliste postal de la localité M. Georges Bolens. Ce dernier avait disparu depuis quelques mois à la suite de pertes d'argent.

**GRUYÈRE**

**L'exposition scolaire.**

C'est avec une grande satisfaction que nous avons visité l'exposition scolaire aménagée dans la grande salle de l'Hôtel de Ville de Bulle.

Les travaux exposés prouvent à l'évidence le travail persévérant et méthodique qui s'accomplit dans nos classes primaires. Nous tenons tout d'abord à relever la valeur pédagogique de ce genre d'exhibitions et l'avantage qui en résulte pour la popularisation de l'école dont le besoin se fait profondément sentir. On nous objectera que ces travaux ne sont l'expression que d'une partie du travail fait à l'école. Peut-être, mais cette partie-là est au moins assimilée par les parents. Il est d'ailleurs facile d'étendre à d'autres branches le système de l'exposition. Stimulant efficace pour les élèves et les maîtres, satisfaction bien visible pour le public, l'essai tenté vaut d'être maintenu et développé.

Nous nous sommes plu à constater l'admiration du public en face de tant de belles choses, car, il faut le dire, de la première à la dernière classe, on a présenté de vrais petits chefs-d'œuvre.

L'École frabélienne est un musée d'art. Il serait difficile, après avoir passé devant les multiples étalages réservés à cette classe, de dire qu'elle ne conduit pas à des résultats positifs. Nous voudrions disposer du temps et de la place nécessaires pour passer en revue toutes les catégories des objets qu'exposent nos bambins embrigadés sous

l'égide de l'inoubliable Fræbel. Le tout est harmonieusement agencé dans un champ de glycines qui se détachent sur le fond jaune. L'École frabélienne est un atelier de formation pour le goût, les yeux et la dextérité des organes. Citons en passant le lac illusionniste au sein duquel dorment des poissons tranquilles et que sillonnent des bateaux qui ne représentent aucun danger pour la paix du monde.

La première classe des garçons présente des dessins qui dénotent un coup d'œil sûr et dont la simplicité et la liberté assurent l'authenticité. La deuxième a de belles lignes géométriques et naturelles, colorées déjà, ainsi qu'une superbe collection de papillons du plus bel effet. Le tout est présenté proprement et dans un ordre impeccable.

La troisième classe des garçons a présenté des dessins d'après nature et des croquis aux lignes pures et aux intéressantes couleurs. Nous tenons à exprimer ici le plaisir que nous a causé l'exposition des cahiers de composition. D'autres classes, mais en petit nombre, ont adopté ce procédé qui est apprécié. La lecture de l'un ou l'autre manuscrit nous a révélé la valeur des méthodes en vigueur et les beaux résultats obtenus. La quatrième a des dessins géométriques et d'après nature à l'encre ou au pinceau qui ont déjà quelque chose de sérieux et d'un fini surprenant, des agrandissements de tableaux du livre de lecture, etc. Le coup d'œil général est attrayant. Le maître a eu une idée nouvelle qu'il faut relever, parce qu'elle peut développer au sein de la jeune génération le sens de l'économie. En effet, sur un joli carton blanc, trop petit peut-être, on lit : « Dans ma classe, 16 élèves possèdent un livret d'épargne dont la valeur totale ascende à fr. 4.842. La moyenne par carnet est de fr. 302. Parents, favorisez l'épargne ! ». La cinquième, une classe qui fut particulièrement chargée, a fait preuve d'une activité débordante. Les collections individuelles de sciences naturelles sont remarquables. On y a étudié cette année le tilleul, sous toutes ses formes et dans toute son évolution. Nombre de grandes personnes profitent elles-mêmes de l'excellente leçon de choses. Les dessins historiques, les tableaux et scènes du pays révèlent l'étape très avancée que l'on a atteinte ici dans le domaine de l'éducation de l'œil et de la main ; à remarquer le développement parallèle des facultés qui en résulte naturellement. Beaucoup d'élèves sont des artistes en herbe. Nous ne résistons pas au plaisir de souligner la pureté des lignes et la réelle valeur des dessins, cahiers géographiques et historiques exposés par un jeune élève, qui semble se jouer des difficultés. D'autres travaux sont d'ailleurs les dignes pendant de ceux-là. Le maître a préparé des couvertures décorées avec l'adage : « Travaillons gaiement », qui facilitent le travail de l'élève, et l'incitent à suivre la voie. Certains cahiers sont intéressants à un point tel qu'une fois qu'on les a ouverts, on ne peut s'empêcher de les feuilleter jusqu'au bout. Parmi la riche collection, citons au hasard le tableau représentant l'entrevue des Helvètes et de Jules César à Genève qui est saisissant de réalisme. La sixième classe des garçons est au sommet de l'échelle, naturellement. Elle est l'aboutissement normal de toute la scolarité.

Un mot d'abord des travaux de cartonnage. Quelle élégance, quel « fini », quelle ingéniosité dans le choix des sujets ! Les couleurs harmonieuses se marient avec la forme : on est surpris de constater que l'école primaire peut développer à ce point la perfection de l'œil, du goût et de la main, comme aussi le sens de l'exactitude et de l'utile. Parmi les nombreux et beaux dessins, remarquons des paysages aux couleurs vives et teintées avec art, des projections géométriques solidement assises, des cahiers de géographie embellis de gravures, d'illustrations qui donnent à l'enseignement un charme lumineux et favorisent sans nul doute l'assimilation des matières enseignées.

Là encore, on se rend compte du service que le dessin peut rendre à l'enseignement dans toutes les branches. Son langage est vivant comme celui des toiles des artistes que l'on paie à prix d'or. La vue de l'objet ne vaut-elle pas bien souvent mieux, en effet, que les plus savantes explications ? Dans le fond, au milieu de l'allée, une table sombre se détache. Qu'est-ce ? Un relief. Le lac de Montsalvens et les paysages environnants, préparés habilement et d'une façon impeccable par les maîtres et maîtresses des cinquièmes classes. Le public s'arrête et stationne devant la saisissante reproduction.

Nous laissons à une plume mieux qualifiée que la nôtre le soin d'apprécier les travaux féminins qui remplissent la moitié des pavillons. Nous y avons trouvé des choses fort belles et présentées avec un art consommé, mais il ne nous appartient pas d'émettre des appréciations fondées sur ces travaux tous plus jolis les uns que les autres. Nous savons seulement que l'Inspectrice des travaux féminins a déclaré officiellement sa profonde satisfaction pour les résultats acquis dans ce domaine.

Certaines classes de filles ont en outre

exposé des dessins historiques ou géographiques réunis en cahier et qui présentent une réelle valeur. En cinquième et sixième classes, on y a joint les cahiers de composition, ce qui nous a plu d'une façon toute spéciale. La quatrième a présenté les nouveaux cahiers de géographie du canton, très bien illustrés.

Remarquons que des affiches et deux « tronc » attireraient l'attention des visteurs sur l'appui que l'on attend d'eux en faveur de l'œuvre des galoches et de celle non moins intéressante des colonies de vacances. Espérons que chacun y ait versé largement. Sur la table, un cahier est à la disposition de tous et nombre de visiteurs y ont apposé leurs observations personnelles, qui forment un faisceau vivant de félicitations à l'égard des maîtres infatigables et des élèves.

Nous y joignons les nôtres, sincères et chaleureuses, pour le beau travail accompli. Nous pouvons aller de l'avant avec un corps enseignant qui se dépense sans compter comme celui que nous possédons.

Nous terminons en soulignant encore la valeur de l'initiative qui aboutit à l'organisation bisannuelle de l'exposition des travaux scolaires, et nous souhaitons à cette dernière vie et succès. P. S.

**APPEL**

**en faveur du**

**FONDS POUR LA VIEILLESSE**

Le comité cantonal du fonds pour « La Vieillesse » s'est constitué le 7 janvier 1924. Chaque district y est représenté par un membre et dans la Gruyère, le comité « Pro Juventute » s'est chargé également de l'œuvre de « Pro Senectute ». Si cette dernière paraît être moins connue du public en général, malgré les deux conférences données à Bulle et les divers articles des journaux, elle n'est que plus nécessaire car les pauvres vieillards se sont trouvés nombreux et les demandes ont dépassé les ressources de la Caisse.

Dès la première année, en 1924, l'œuvre a distribué des secours, ainsi dans la Gruyère, 13 personnes en ont bénéficié pendant les mois de novembre et décembre, par un montant total de fr. 185.—. En 1925, 1092 fr. ont été distribués à 17 vieillards et en 1926, fr. 1220 à 23 vieillards. Pendant l'hiver de 1927-1928, le montant de fr. 170 par mois a été consacré au soulagement de 33 vieillards domiciliés à Bulle et dans la Gruyère.

Ce chiffre de 33 est déjà respectable, et cependant, 15 demandes ont dû être ajournées, faute de fonds. Nous aimerions pourtant leur donner satisfaction, car celles-ci étant judicieusement examinées, il n'est distribué de subsides mensuels que dans les cas tout à fait urgents.

Nos faibles ressources obtenues au moyen de nos ventes diverses et conférences ne suffiraient pas à fournir la somme mensuelle nécessaire. Grâce à la caisse cantonale qui est notre caisse d'épargne, notre fournisseur de gros intérêts à nos faibles dépôts d'argent, nous pouvons donner dans une plus large mesure.

Nous faisons appel à la générosité du public que d'aimables quêteuses solliciteront ces premiers jours, pour remplir de beaux deniers la tirelire en faveur de nos bons vieillards. Le Comité.

**Les Fribourgeois de Genève.**

**On nous écrit :**

Le Cercle Populaire a fait le 17 juin dernier sa sortie annuelle en pays fribourgeois. Le but de la course était la Gruyère, par Aigle, Sépey, Col du Pillon, Gstaad, Zweisimmen, Boltigen, le Bruch, Charmey. Après un heureux voyage à travers un pays merveilleux, un plantureux dîner à l'Hôtel Bellevue à Broc, une chaleureuse et aimable réception par la Section Fédérale de Gymnastique de Bulle, membre d'honneur du Cercle Populaire, après une charmante réception au Cheval-Blanc où un échange de bonnes paroles eut lieu entre M. Brulhart, président de la Section et un vétéran gym du Cercle, M. Giésé, il y eut arrêt à Châtel-St-Denis. La municipalité de la si jolie capitale de la Veveyse avait réservé elle aussi une très cordiale réception au Cercle Populaire Fribourgeois de Genève. Ce fut une petite et charmante fête qui se déroula dans les salons de l'Hôtel de Ville de Châtel-St-Denis où l'entrain fut grand. M. le syndic Colliard adressa à ses concitoyens de Genève une aimable et réconfortante allocution à laquelle répondit M. Braillard.

Puis, M. Colliard, qui n'est pas seulement le plus aimable des syndics, mais aussi un artiste délicat, un ténor de talent, chanta pour le plus grand plaisir de tous « Le Ran des Vaches » et la belle chanson « Le Blé qui lève ».

Les Fribourgeois de Genève, parleront longtemps de leur joyeuse randonnée de dimanche au beau pays de Fribourg. S. G.

**Conseil d'Etat.**

**Séance du 23 juin 1928.**

Le Conseil accorde à M. le Dr. Romain Pasquier, à Bulle, une patente de médecin l'autorisant à pratiquer dans le canton de Fribourg.

Asses  
Il exi  
une sect  
geurs d  
Elle out  
qui a di  
de certa  
accorde  
avantage  
l'ingrate  
de comm  
L'asse  
se des v  
à Zurich  
quantièr  
invités é  
rich, m  
blée.  
On re  
cki, chef  
légué d  
de l'All  
M. van  
ternatio  
etc. Tou  
tour la p  
Rema  
avait ter  
sonne d  
L'Ass  
commer  
de bien  
une cais  
die, une  
caisse d  
dité. Ce  
cours, d  
ont ver  
en subs  
ne est d  
Les c  
été, pen  
mi, env  
pris un  
tue une  
un but  
memb  
T  
A la s  
ne, le  
classé 7  
ses Coll  
Notre  
bonne l  
preuve  
rablem  
Co  
Les s  
Il-14 s  
rassem  
le 2 ju  
Les s  
à l'arse  
taire.  
Je ra  
qu'ils d  
avec le  
chaussu  
nal.  
Vend  
Joseph  
à Vuac  
d'un ch  
droite.  
l'hôpita  
Nous  
Prompt  
Dim  
Chapal  
d'anné  
sans a  
sa fam  
lurent  
son ca  
Nos  
A la  
positio  
A p  
l'expos  
de l'H  
27 de  
20 h.  
re  
mon  
sont  
à ce  
bien  
d'int  
nal.  
Le  
est  
déjà

**Assemblée des voyageurs de commerce.**

Il existe dans le district de la Gruyère une section de la Société suisse des voyageurs de commerce. Son comité est à Bulle. Elle eut un temps une belle engurgure, qui a diminué peu à peu du fait du décès de certains de ses membres. Cette société accorda pourtant de nombreux et réels avantages à ceux qui exercent ou ont exercé l'ingrate et difficile profession de voyageur de commerce.

L'assemblée annuelle de la Société suisse des voyageurs de commerce s'est tenue à Zurich, le 17 juin. Elle célébrait son cinquantième anniversaire. 150 délégués et invités étaient présents. M. Strickler, de Zurich, membre honoraire, présida l'assemblée.

On remarquait dans l'assistance M. Stucki, chef de la division du commerce et délégué du Conseil fédéral, des délégations de l'Allemagne, de l'Autriche, de France, M. van Loo, président de la Fédération internationale des voyageurs de commerce, etc. Toutes ces personnalités prirent tour à tour la parole.

Remarquons que la Section gruyérienne avait tenu à y envoyer un délégué en la personne de M. Grandjean-Kretz.

L'Association suisse des voyageurs de commerce est une œuvre avant tout de bienfaisance. Elle compte cinq caisses : une caisse de secours, une caisse de maladie, une caisse des veuves et orphelins, une caisse de vieillesse et une caisse d'invalidité. Ces caisses, qui ne reçoivent aucun secours de personne que de leurs membres, ont versé depuis leur fondation, en 1878, en subsides divers, 4.100.000 fr. Leur fortune est de fr. 2.907.306,90.

Les contributions des membres actifs ont été, pendant ces 50 ans, de 4 millions et demi, environ. Actuellement, l'association a pris un important développement et constitue une solide organisation. Elle poursuit un but éminemment social et rend à ses membres les plus précieux services.

**Tour de France cycliste.**

A la sixième étape, Vannes-Sables d'Olonne, le coureur gruyérien GILLARD s'est classé 79me, immédiatement après les Suisses Collé et Martinet.

Notre compatriote nous écrit qu'il est en bonne forme et compte pouvoir suivre l'épreuve jusqu'au bout et représenter honorablement les couleurs de son pays.

**Cours de répétition de la Cp. fus. II/14.**

Les sous-officiers et soldats de la Cp. fus. II-14 sont rendus attentifs au fait que le rassemblement de la compagnie aura lieu le 2 juillet, à 9 heures, à l'arsenal.

Les malades se présenteront également à l'arsenal, à 9 heures, pour la visite sanitaire.

Je rappelle aux sous-officiers et soldats qu'ils doivent se présenter en parfait état, avec leur équipement au complet. Des chaussures pourront être achetées à l'arsenal.

Compagnie de fusiliers II-14  
Le Commandant ad int. :  
Borcard, 1er lieutenant.

**Accident.**

Vendredi soir, un brave domestique, M. Joseph Bapst, employé chez M. Jules Moret, à Vuadens, tomba si malencontreusement d'un char de foin qu'il se brisa la cuisse droite. Il fut transporté immédiatement à l'hôpital de Riaz.

Nous souhaitons à ce travailleur un prompt et complet rétablissement.

**Charmey.**

Dimanche après-midi, le jeune Robert Chapaley, fils d'Oscar, âgé d'une vingtaine d'années s'est noyé en se baignant. Parti sans avis personne et ne revenant pas, sa famille se mit à sa recherche. Ses habits furent d'abord aperçus, puis on découvrit son cadavre émergeant de l'eau.

Nos vives condoléances à sa famille.

**Exposition scolaire.**

A la demande de nombreux parents, l'Exposition scolaire sera prolongée.

A part mardi, jour où l'on pourra visiter l'exposition aux heures habituelles, la salle de l'Hôtel de Ville sera ouverte le mercredi 27 de 8 h. à 12 h.; de 14 h. à 18 h. et de 20 h. à 22 h.; puis, jeudi jusqu'à 18 h.

Le Comité.

**Les abonnés à „La Gruyère“ qui n'ont pas acquitté le montant du 1er semestre 1928 sont priés de le faire de suite; à ce défaut, nous nous verrons, bien à regret, dans l'obligation d'interrompre l'envoi du journal.**

**Le montant du 2me semestre est payable dès maintenant déjà au bureau du journal.**

**Le Comité de la Fête nationale,**

dont la tâche a pour objet d'approfondir l'idée patriotique qu'exprime la Fête du 1er août, prépare actuellement la prochaine manifestation. Celle-ci, conformément à une décision du Conseil fédéral, a pour but de venir en aide aux vieillards nécessiteux. Nous nous sommes assurés l'étroite collaboration de la Fondation pour la vieillesse qui se chargera de répartir les sommes recueillies.

Avec le produit de la dernière collecte en faveur des garde-malades invalides, qui se montait à fr. 350.000.—, la totalité des sommes distribuées à diverses œuvres d'utilité publique par notre comité depuis sa fondation en 1910, dépasse sensiblement deux millions de francs auxquels il faut ajouter 27.000.—, répartis pendant ces trois dernières années entre les victimes de catastrophes naturelles. Ces chiffres sont une preuve éloquente que le peuple suisse, le jour de notre Fête nationale, n'oublie pas ceux de nos concitoyens qui vivent dans les soucis et les privations. La prochaine collecte, nous n'en doutons pas, la confirmera une fois de plus.

**SOCIÉTÉS LOCALES**

Il est rappelé aux membres d'honneur et passifs du CORPS de MUSIQUE et de la CHORALE de BULLE, qui désirent participer à la course du 1er juillet en autocars, Bulle-Boltingen-Zwimmen-Gesseney (Diner) — Château-d'Oex (concert) et retour, qu'ils doivent s'inscrire jusqu'à ce soir à 8 h. auprès des présidents ou secrétaires des deux sociétés. Transport et dîner coûtent fr. 9.40.

**Chronique romontoise.**

**Une jolie manifestation locale.**

La clôture de l'année scolaire donne lieu, chaque année, à Romont, à une fête charmante. Elle a eu lieu, dimanche dernier, par un temps idéalement beau.

Il est trois heures. Quelques centaines d'enfants sont réunis sur la place de l'Hôtel de Ville, joyeux, impatientes, ballards. La fanfare commence de marquer le rythme et, entre deux haies de spectateurs attendris, le cortège déroule son long serpent multicolore aux pittoresques coloris. Les autorités, M. l'inspecteur, les maîtres, les parents font escorte à la phalange enfantine. Pour les gosses, que ne ferait-on pas? Le cortège se rend d'abord à l'église, pour la distribution des prix. Elle est précédée d'une allocution de circonstance prononcée par un des membres du clergé. Cette année, cet honneur échet à M. le chanoine Tissot, directeur de l'Ecole secondaire de la Glâne. Il dit combien cette manifestation a d'attrait et combien la vue de cette jeunesse réjouit le cœur des adultes. Il recommande aux parents de veiller étroitement sur leurs enfants durant les vacances, cette ère de détente, qu'il souhaite bonne et réconfortante pour tous, maîtres et élèves. Passons au rapport annuel, excellemment présenté par M. le syndic Chatton, directeur des écoles. Le chiffre des élèves fréquentant les écoles primaires tend à se stabiliser. Les examens de fin d'année ont témoigné de la bonne marche des écoles et ont mérité à maîtres et élèves les félicitations de M. l'inspecteur pour le travail fourni et les progrès réalisés. M. le Directeur adresse de chaleureux remerciements aux institutrices et aux instituteurs, rappelle le souvenir de ceux qui nous ont quittés durant l'année scolaire et rend un hommage public à Rde Sœur Clotilde, qui a été appelée à la direction d'une classe plus importante. Enfin, M. Chatton termine en remerciant vivement M. Crausaz, inspecteur des écoles, les autorités ecclésiastiques et communales qui font preuve, dans le domaine de l'instruction, d'une bienveillance et d'une générosité exemplaires. Après que le Corps de Musique eut joué un morceau entraînant, les enfants défilèrent un à un devant les autorités placées dans le chœur de l'église pour recevoir de leurs mains le prix aux tranches dorées et aux doublures enjolivées qui leur était dévolu. La cérémonie terminée, la foule a évacué l'église et les enfants, heureux et fiers de ce qu'ils ont mérité, de ce qu'ils ont vu et entendu, sont rentrés au logis en compagnie de leurs parents.

Une fête tout intime réunit, à l'Hôtel de Ville, autorités, maîtres et invités. D'excellentes paroles furent échangées.

Cette petite agape se termina après le traditionnel échange des souhaits de vacances.

**Echos et Nouvelles.**

**Les exploits d'un corbeau.**

Dernièrement, sur la ligne directe Berne-Neuchâtel, le train quittant la gare de Berne à 10 h. 28 a été arrêté plus de vingt minutes en rase campagne entre les stations de Bümplitz et de Riedbach, par suite d'un court-circuit survenu sur la conduite électrique alimentant ce secteur de ligne. Un corbeau avait eu la malencontreuse idée de venir se poser sur un isolateur. Maître corbeau fut instantanément grillé. Quant aux voyageurs, ils en furent quittes pour se passer ce jour-là d'aperçitif!

**L'effroyable alternative d'un aiguilleur.**

Sur la ligne de Fiers à Donfort (France), il existe un poste d'aiguillage devant lequel deux trains croisent régulièrement au moment de midi. L'aiguilleur, du nom d'Andréux, était justement à son poste lorsque sa femme envoya son fils lui porter son dîner. L'enfant courut le long de la voie, mais, au moment d'arriver chez son père, il glissa et tomba sur le rail. Comme il ne pouvait se relever sans aide, son père se précipita

vers lui, mais à ce moment retentit le signal de faire l'aiguillage, car le train express approchait. Une cruelle alternative se présenta alors au père : ou faire l'aiguillage et éviter la collision entre l'express et un train de voyageurs qui venait de l'autre côté, ou dégager son enfant qui, faute de secours immédiat, allait être inmanquablement écrasé. S'il sauvait son enfant, l'aiguilleur exposait la vie de plusieurs centaines de voyageurs qui lui étaient confiés. Il fit d'abord l'aiguille et voulut ensuite essayer encore de sauver son fils. Mais il était trop tard. L'enfant fut écrasé par l'express.

L'employé fidèle à son devoir a reçu, pour son acte d'héroïsme, la croix de la légion d'honneur des mains du président de la République. Mais la mère de la petite victime n'a pu admettre la conduite de son époux qu'elle traite de meurtrier. Ses nerfs ont été si fortement ébranlés qu'il a fallu l'interner dans une maison de santé.

**Une offensive contre le „pourdah“.**

On mande de Calcutta au Morning Post : Des Hindous éminents de Bihar, qui font partie du Conseil d'Etat, ont signé un manifeste demandant l'abolition de la coutume du « pourdah » ou voile qui dérobe aux regards des hommes le visage des femmes dans les pays orientaux.

**A nos abonnés à l'étranger.**

Les abonnés à l'étranger qui n'ont pas acquitté leur abonnement pour 1928 sont priés de le faire dans le plus bref délai.

**Dernière Heure**

Le sauvetage de NOBILE. — Dimanche matin, le ministre de la défense à Rome a reçu la dépêche suivante : « Le général NOBILE est sauvé, les travaux continuent ».

A ce sujet, on donne les détails que voici : Lorsque l'aviateur Lindborgh a atterri une première fois non loin du groupe NOBILE, il n'a pu prendre à bord le chef technicien Cécione, qui était trop lourd ; c'est pour cette raison que Lindborgh, dans son deuxième vol, ne s'est pas fait accompagner du mécanicien. Le lieutenant de vaisseau Viglière a pris le com-

mandement du groupe. L'on peut se demander pourquoi NOBILE a été sauvé le premier!

NOBILE avait déjà arrêté dans quel ordre le sauvetage devait se faire. Lindborgh refusa, déclarant qu'il avait reçu l'ordre de transporter immédiatement NOBILE afin que celui-ci puisse donner des précisions pour la recherche des autres groupes. Sur les instances de ses camarades, il dut céder à contre-cœur. Le général souffre d'une fracture du tibia, et d'une torsion du pied droit avec arrachement des tendons.

Lindborgh a essayé une deuxième tentative qui fut malheureuse. Il espérait sauver deux naufragés, mais, par malheur, l'avion capota au moment de l'atterrissage. Mais il a fait savoir que le glaçon sur lequel il se trouve a une longueur de 300 m. et une largeur de 200. Des avions militaires peuvent aisément y atterrir.

A la suite de ce renseignement, le ministre suédois de la défense a donné les ordres nécessaires. Souhaitons que le sauvetage réussisse.

— A Villeneuve, Charles Wirthner, 20 ans, garçon de restaurant sur « Le Rhône », se baignait peu après l'arrivée de ce bateau. Puis, se sentant couler, il appela au secours. Un de ses camarades, Dizerens, plongea et ramena à la rive le corps inanimé du jeune Wirthner.

— De Balsthal, on mande que, dans la nuit dernière, vers une heure, M. Strasser, rentrait à Clus en moto, à une allure exagérée, ayant en croupe M. von Arx, charpentier. A un virage, la machine fut projetée contre un poteau. Strasser fut tué sur le coup, son camarade est dans un état désespéré. Résultat de la folie de la vitesse.

— A Schaffhouse, a eu lieu, samedi et dimanche, la réunion des « Combattants rayés du front ». Ces 80 communistes tentent d'organiser un cortège contrairement aux ordres du Conseil d'Etat, qui avait interdit toute manifestation. La première tentative échoua, mais, voulant recommencer dimanche, la police dut mettre sabre au clair. Voyant en force les représentants de l'ordre, les énergumènes battirent en retraite.

— Le projet français de stabilisation est voté. Le Sénat l'a adopté par 256 voix contre 3.

**... je le trouve économique ...**

(N° 1893 d'environ 8000 lettres de reconnaissance)

« Depuis 6 ans je n'emploie que du Sykos, café de figues. Je le trouve économique. Il donne au café une belle couleur et un goût agréable » ... Mme K., à G.

**SYKOS**

Sykos, café de figues, 250 gr. -50  
Virgo, surrogat de café, 500 gr. 1.50, NAGO, Olten.

**PATRIA** Toutes Assurances Vie

**BALE**

MUTUALITÉ PURE

INSTITUTION EXCLUSIVEMENT SUISSE FONDÉE EN 1881

CONDITIONS LES PLUS AVANTAGEUSES

PRIMES LES PLUS MODIQUES

DIVIDENDES LES PLUS ELEVES

TOUS LES BENEFICES AUX ASSURES

GARANTIES LES PLUS COMPLETES

PROTECTION LA PLUS ETENDUE

Direction : Rittergasse, 35

**Agent général : C. Deillon, 211, rue de la Préfecture**

Tél. 1034. Chèques postaux II a 454

**Creusage de fossés**

La Commune de Bulle met en soumission le creusage de 4 lots de fossés d'assainissement, soit :

2 lots aux Joux Noires et 2 lots dans les forêts inférieures. Pour voir les lieux, rendez-vous vendredi 29 juin, à 10 h. le matin à la Grande Cythard.

Les soumissions sont reçues au Secrétariat communal jusqu'au lundi 2 juillet, à 5 heures le soir.

Ville de Bulle.

**Bonne cuisinière**

pour le ménage est demandée dans hôtel de 1er rang de l'Oberland-bernois. Salaire de 100 à 150 francs par mois. Prière d'adresser les offres accompagnées des certificats à la Maison Alb. Ritter, vins, BIENNE.

**A REMETTRE garage**

avec taxis, atelier de réparation, outillage, magasin, distributeur d'essence, etc., très bien situé dans centre important et sur grand passage. Affaire d'avenir pour preneur sérieux. Pas de concurrence. S'adresser à J. BOSSON, agent immobilier, R. de Gruyères, BULLE.

Ce paquet est la bonne chicorée

FRANCO

SPECIAL

CHICORÉE

Granch spéciale

le plus agréable et le plus économique des compléments du café

Chevaux pour abattre et accidents sont payés un bon prix par la

**Boucherie chevaline centrale**

Louve 7, LAUSANNE H. Verrey.

**Vente juridique.**

L'Office des Poursuites de la Gruyère vendra aux enchères publiques, jeudi 28 juin 1928, dès 10 heures du matin, devant le Château de Bulle :

En premières enchères : 1 chiffonnière, 1 pharmacie de ménage, 1 montre-bracelet or, 1 machine à coudre, 1 vélo.

En deuxième enchères et à tout prix : 1 bon vélo.

Bulle, le 25 juin 1928.

**A VENDRE une AUTO Amilcar**

2 places complètement revêtue. Ecrire Case postale 33, Bulle.

**ON DEMANDE une fille**

connaissant la couture et les travaux du ménage. S'adres. à Publicitas, Bulle sous P. 1540 B.

Insérer ses annonces dans „La Gruyère“ c'est s'assurer le succès!

FEUILLETON de « LA GRUYÈRE »

# Le Cœur et le Sang

par **Henri BORDEAUX.**

En voici d'abord le refrain :  
 « Ah ! quel plaisir d'être savant !  
 Ne suis plus Jean, ne suis plus Jean !  
 Ah ! quel plaisir d'être savant.  
 Ne suis plus Jean comme devant.

Et maintenant les couplets. Quel dommage de ne les point transcrire tels quels, dans leur patois hirsute et railleur ! Garderont-ils tout de même un peu d'accent ?

« Puisque j'ai fait mon tour de France  
 J'en sais autant que les monchus (messieurs)  
 Je fais la révérence  
 Et à quoi servent les fichus.

Je sais qu'à Paris la grand'ville  
 Vingt francs sont bien vite lotus,  
 Qu'on mange à la mode nouvelle  
 Le pain tout chaud, le bœuf tout cru.

J'sais que pour aller au théâtre  
 Les femmes ont le dos tout nu,  
 Que les homm's ont, comme un emplâtre,  
 Un morceau de verre à la vue.

Je sais que les messieurs trimbalent  
 Leur domestique dans les rues ;  
 Qu'il y a des dames qui s'appellent  
 Toto, Titi Turlututu,

Que les chiens ont un'redingote,  
 Les chevaux des bas roug's ou bleus,  
 Pendant que le pauvr' dans la crotte  
 Se voit cracher la neig'dessus.

Je sais qu'on vante et qu'on révère  
 Ceux qui volent beaucoup d'écus,  
 Et que ceux qui n'en prennent guère  
 On les traite de malotrus.

Pour bien savoir chaque rubrique,  
 Toute la France j'ai couru.  
 Et pour la bien mettre en pratique,  
 Au pays je suis revenu.

Mais voilà-t-il pas que Thérèse  
 Ne me veut plus pour prétendu !  
 Eh ! dit qu'amour, à la française,  
 Ça n'est pas ce qu'elle avait cru.

Le chœur se charge du refrain final :

Quand on part on devient savant :  
 Tu n'es plus Jean, tu n'es plus Jean !  
 Quand on part, on devient savant,  
 Tu n'es plus Jean comme devant !

Critique des mœurs qui est bien de chez nous : en voyageant on perd son temps et jusqu'à sa personne. Mieux vaut rester chez soi. Les femmes, plus traditionnelles, se chargent de nous le réapprendre si nous l'avons oublié. La voix fraîche du jeune Michel Gallice avait attiré sur le pas de mon cabinet de travail mes domestiques qui, étant du goût du pays, goûtaient à la fois la cadence et les paroles, en sorte que le petit musicien obtint un franc succès.

— Parfait, dis-je au père, mais ces airs-là, ça n'est pas la messe.  
 — Oh ! bien, si la messe ne le prend pas, il nous reviendra. Vous comprenez, c'est mon seul garçon.

Il y avait eu du tirage à la maison au sujet de cette carrière ecclésiastique. La mère n'était pas si passive que je l'avais supposé : elle obtint gain de cause. Mais le jeune Michel, après trois ou quatre ans, quitta le petit séminaire. Non qu'il manquât de piété ni de zèle dans les études : seulement, il ne pouvait vivre enfermé, il s'étiolait, il dépérissait, il fallait à ses poumons l'air de la montagne. On craignait pour lui la tuberculose et on le renvoyait au village natal. Plus tard, fortifié, il jugerait par lui-même de sa vocation. Ainsi revint-il à Bonneval, un peu plus instruit et affiné que les camarades, un peu malingre, pâle et gringalet. Le miracle de la terre, une fois de plus, s'accomplit. En peu de temps il se retapa, reprit du poids et du volume, mais il ne parla plus de repartir.

Et puis, un matin de juillet, — quel âge pouvait-il avoir alors, dix-neuf ou vingt ans ? — il vint m'apprendre à Chambéry que son père avait péri aux Aiguilles d'Arves qui sont assez mauvaises, avec un voyageur. Les deux malheureux avaient été victimes de l'accident le plus dangereux en montagne et le plus difficile à prévoir avec les avalanches : les chutes de pierres.

## II La complainte de la Louise au blanc fichu.

L'ancien séminariste n'était pas venu me voir uniquement pour me faire part du décès paternel : il désirait de me consulter sur la responsabilité du voyageur. Celui-ci un Anglais, sir Richard Murzon, avait engagé Thomas Gallice pour une série d'ascensions qu'il comptait entreprendre dans la Maurienne et dans la Tarentaise. Après deux ou trois expéditions heureuses, il avait proposé les Aiguilles d'Arves. — Laquelle ? avait demandé Thomas. — Celle de Coolidge avait réclamé l'Anglais, fier d'invo-

quer le précédent de l'ancien étudiant d'Oxford, devenu amoureux de la montagne. Or celle qui vainquit le premier le Révérend Coolidge, assisté des guides Almer, père et fils, est l'Aiguille Méridionale, une des plus dures escalades des Alpes et dont le Mauvais-Pas, coupé d'une fissure, le long d'une paroi à pic, dépasse les pierres difficultés de la Meije. Thomas Gallice avait objecté le temps : il était tombé récemment de la neige fraîche, mieux valait attendre le mois d'août. Le touriste, enragé d'orgueil, avait refusé tout délai. Ce dialogue s'était échappé à Saint-Jean-d'Arve où les deux hommes avaient passé une nuit avant de gagner le col Lombard. Des témoins l'avaient entendu et le rapporteraient s'il en était besoin. Néanmoins, le guide pouvait refuser son concours. L'affaire était délicate.

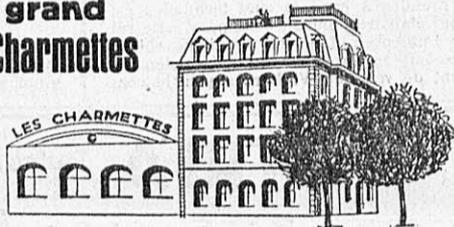
J'entrai en pourparlers avec les héritiers de sir Richard Murzon. Ce fut extrêmement long, car ils revenaient des Indes. Ils se montrèrent courtois, et même généreux, et je pus me rendre compte du respect qui entoure en Angleterre, le sport alpestre. Ils acceptèrent le principe de la responsabilité et consentirent à assurer une pension, — d'ailleurs modeste, — à la veuve, pension qui, après elle, serait réversible sur les enfants. Quand tout fut réglé et les arrangements garantis en France par un dépôt, je voulus moi-même en porter la nouvelle à Bonneval. Plus d'un an s'était écoulé et l'automne venu, mais je profitai de quelques beaux jours.

(A suivre).  
**On peut s'abonner à „LA GRUYÈRE“, d'ici au 31 décembre prochain, pour le prix de 4 fr. 50.**

# Les Produits Maggi rendent service.

## La Direction du grand Café-restaurant des Charmettes

avise les sociétés de Fribourg et environs ainsi que le public en général que la grande salle sera prête dans le courant de l'été, et pourra tenir à l'aise environ **700 personnes.**



A cette occasion, elle se recommande pour les soirées, repas de noces, etc., etc

Une cuisine faite par un chef connaissant son métier à fond, des vins et liqueurs de choix, un service prompt et soigné vous sont assurés et contribueront à la réussite des fêtes ou des banquets que vous voudrez bien lui confier.

Repas à prix fixe et à la carte. Spécialités diverses. Truites au vivier. Salle à manger transformée et remise à neuf. Salons.

Les meilleures spécialités en pâtisserie, tartes aux fruits, etc., etc. Café — Thé — Chocolat.

Pendant les repas concert par le célèbre piano-violina Weber. P. 29.165 F.

## L'aliment lacté Poulettine

au lait sec, pr poussins est en vente ds tous les bons magasins, à défaut franco, du Parc avicole Gland (sacs en sus)  
 10 kg. fr. 5.25 50 kg. fr. 28.50  
 25 kg. fr. 14.- 100 kg. fr. 50.-  
 Résultats magnifiques.

## Cyclistes, attention ! pneus MICHELIN

à 5 et 6 fr.  
 chambres à air fr. 2.80, ainsi que VÉLOS neufs et occasions.

**SAUDAN Fils**  
 près de l'usine Buchud.  
 Réparations, accessoires  
 — BULLE —

## Prudence !!!

Si vous voulez boire un apéritif de marque sain, stomachique, hygiénique, ne demandez plus « un bitter » mais exigez... « UN DIABLERETS ».

## DENTIERS

(vieux ou brisés) ainsi que débris d'or et d'argent (vienne bijouterie) seront achetés aux plus hauts prix.

à La Roche, mercredi 27 juin, de 9 h. à midi, au Lion-d'Or ;

au Mouret, même jour, de 1 h. 1/2 à 3 h. à l'Auberge ;

à Marly, même jour, de 3 h. 1/2 à 5 h., à l'Hôtel de la Croix-Blanche.

**J. MAUMARY, Berne.**  
 acheteur autorisé.

Se rend à domicile, prière de donner son adresse : Poste restante, Bulle.



## Poulettes

Grand choix de poussines race commune, la meilleure pondeuse,

de 3 mois, à fr. 3.50  
 4 mois, à fr. 4.-  
 Pondeuses à fr. 6.50  
 ENVOI PARTOUT

## Parc Avicole - SION -

**Abonnez-vous à „LA GRUYÈRE“**

## Concours de Travaux

pour la transformation de l'immeuble pour l'Agence de la Banque de l'Etat de Fribourg, à BULLE

**Maçonnerie — Menuiserie — Serrurerie  
 Gypserie et Peinture  
 Couverture et Ferblanterie — Appareillage  
 Chauffage central — Linoleum.**

Prendre connaissance des plans et avant-mètres au bureau ou soussigné où les soumissions devront parvenir **jusqu'au lundi 2 juillet avant 6 h. du soir.**

L'architecte sera sur les lieux mercredi 27 crt.

**G. MEYER,**  
 Architecte, Féroles 26,  
 Fribourg.

## Musiciens ! C'est toujours l'ancienne et renommée maison (fondée en 1804)

## Fœtisch Frères (S.A.)

A LAUSANNE ET A VEVEY

qui vous fournira les MEILLEURS instruments et AU PLUS BAS prix, avec garantie.

Mêmes conditions qu'à l'étranger. Réparations très soignées.

## Magasin à louer

A louer à Fribourg, rue de Lausanne 72, au centre des affaires, à époque à convenir, un beau magasin avec deux grandes vitrines, angle de rue.

Même immeuble un appartement.

Pour visiter, s'adresser au **Restaurant RUTLI**, ruelle du bœuf, Fribourg. P. 13.183 F.

## A VENDRE

à Broc-Fabrique

## MAISON

comprenant 2 appartements de 3 et 4 chambres, plus 3 chambres au rez-de-chaussée, pouvant servir de magasin, four à pâtisserie, bûcher, étable à porcs, jardin, arbres fruitiers.

S'adresser au Notaire Henri PASQUIER, Bulle.

## Vente de pâturage

Le soussigné met en vente par voie de soumission son pâturage de la RISCHERNE, de la contenance d'environ 100 poses, dont la moitié en pâturage et la moitié en forêt contenant environ 2000 m<sup>2</sup> de bois en partie exploitable.

Pour voir le bois, le propriétaire sera à la disposition des amateurs le 1<sup>er</sup> août et les soumissions lui seront adressées jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre.

Louis THÉRAULAZ, à Villaret, LA ROCHE.

*Impossible à décrire*

combien l'Arome augmente la saveur et l'arôme du café pur qu'il soit avec ou sans caféine. Rien d'étonnant si les habitués du café les plus difficiles emploient toujours et davantage l'Arome en paquet bleu-blanc. Essayez l'Arome et vous remarquerez vite la grande différence avec d'autres chicorées.

Helvetia Langenthal

## Pour Messieurs

Costumes drap, 29 à 165.—  
 Costumes coutil, 17.50 à 44.—  
 Complets sport dep. 49.—  
 Pantalons flanelle dep. 17.50  
 Pantalons toile dep. 6.90  
 Vestons alpaca dep. 18.50  
 Manteaux gabardine.  
 Trench coats depuis 44.—  
 Windjacks dep. 24.

## Pour Enfants

Costumes toile, 8.50 à 25.—  
 Costumes drap depuis 14.50  
 Blazers uni et fantaisie  
 Pélerines caoutchouc dep. 7.50  
 Barbotteuses, etc.

## VILLES SUISSES

- VEVEY -

Trachsel Frères.

Envois à choix.

## On demande

pour tout de suite ou époque à convenir, un

## bon vacher.

Bon gage.  
 S'adres. à E. Miéville, Châtillon-s.-Bevaix (Neuchâtel).

## Le CIDRE de GUIN

réputé pour la bonne qualité se vend à la cave

du

## Syndicat Agricole de la Gruyère à BULLE

Fûts origines de 50 à 100 lit. prêts à disposition.